



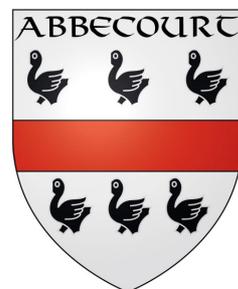
Mairie d'Abbecourt

26, rue de Courcelles BP 80009

60430 Abbecourt

☎ 09.62.60.44.03

✉ mairie@abbecourt.fr



EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE

N° A2019034

Le Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2213-2 ;

Vu le Code de la route ;

Considérant qu'il y a lieu d'organiser la circulation dans la rue des Novalles en raison d'un stationnement anarchique empêchant les riverains d'accéder à leur habitation ainsi que le passage du car scolaire.

ARRÊTE

Article 1 : Le stationnement dans la rue des Novalles comprise entre le n° 1 et le n°5 sera interdit côté impair à compter du 12 juin 2019

Article 2 : Le stationnement de véhicule contrevenant au présent arrêté sera considéré comme gênant au sens des dispositions du Code de la route

Article 3 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à M. le Commandant de gendarmerie.

Fait à Abbecourt le 07/06/2019
Pour extrait certifié conforme
Le Maire
Jean-Jacques ANTHÉAUME.